

Inscription **avant le 23 août 2024**



PÉDIBUS 2024-2025 - SECTEUR DES CASSEAUX

Attention, chaque circuit sera maintenu sur l'année scolaire sous réserve d'une fréquentation régulière de 10 enfants minimum.

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, _____

ADRESSE

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

désire **inscrire mon enfant**.....

né(e) le/...../..... en classe de(année scolaire 2024-2025)

au pédibus les lundis mardis jeudis vendredis

ARRÊT

Intersection Savoie / Provence
(7h50)

Bretagne / Général-de-Gaulle (8h00)

Intersection Savoie / Normandie
(7h53)

Intermarché (8h02)

Intersection Normandie / Bretagne
(7h55)

La Ferronnière (8h05)

Arrivée à 8h15 sur le groupe scolaire

- J'accompagne mon enfant à l'arrêt du Pédibus avant l'horaire de passage et j'attends avec lui l'arrivée du groupe. En cas de retard, je l'accompagne à l'arrêt suivant ou à l'école (le Pédibus n'attend pas les enfants retardataires ; les enfants ne peuvent pas rattraper le Pédibus entre deux arrêts).

- **Je ne laisse pas mon enfant attendre seul à l'arrêt du Pédibus.** (Sauf les enfants en classe de CM1 et CM2)

- Je rappelle à mon enfant de se comporter correctement dans le groupe et de suivre les consignes de l'accompagnateur.

- Je sais que tout dégât causé par mon enfant lors du trajet du Pédibus relève de ma responsabilité civile.

Villebon-sur-Yvette, le

Signature des parents :

Engagements des enfants



- Je porte mon gilet de sécurité.
- Je me place à côté d'un camarade, pour marcher 2 par 2 sur le trottoir, et je veille à laisser un accompagnateur devant et un derrière. Je garde la même place durant tout le trajet.
- J'attends sur le trottoir jusqu'à ce que l'accompagnateur m'autorise à traverser.
- Je porte mon cartable convenablement pour avoir les deux mains libres et pour ne pas gêner mes voisins de trajet. Je ne peux donc venir avec mon vélo, un parapluie, des jouets (cartes, ballons), ni mon petit déjeuner. Je dois avoir les mains libres.
- J'écoute toujours les consignes de l'accompagnateur et je lui obéis.
- Je marche calmement sans gêner les autres et sans courir.
- A l'arrivée du groupe, je rentre directement dans l'école.
- **Si je ne respecte pas ces consignes, je peux être exclu(e) du Pédibus.**
- Si je suis autorisé(e) à aller prendre le pédibus seul(e) et que je le rate, je fais ce qui a été prévu avec mes parents.



Nom et prénom de l'enfant :

Villebon-sur-Yvette, le :

Signature de l'enfant :

La coordination :

- est organisée par la mairie,
- Le coordinateur établit le planning de présence des accompagnateurs et de leurs suppléants
- il est l'interlocuteur des parents
- Le coordinateur prend les nouvelles inscriptions
- 2 agents sont détachés par trajet pour assurer le bon fonctionnement, toutefois si le nombre d'enfants est supérieur à 20 les parents seront sollicités pour participer. Un tableau des disponibilités sera mis en place courant du mois de septembre.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur

- Je veux bien participer à l'encadrement des enfants.
- J'accepte d'encadrer occasionnellement le pédibus.
- Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Le pédibus sera annulé en cas d'orage (vigilance orange) en cas de neige si les trottoirs ne sont pas dégagés en dehors d'une alerte préfectorale. Vous serez prévenu par un SMS.

ASSURANCE

Nous vous rappelons que sur le plan des assurances (responsabilité civile et accident), les parents gardent toutes leurs obligations. Les assurances scolaires incluent tous les déplacements domicile-école. Mon contrat d'assurance comporte une garantie responsabilité civile souscrite auprès de la Compagnie :....., dont le N° de police est avec pour date de validité :/...../....

Hôtel de Ville – Service Scolaire

Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette - Tél. 01 69 93 49 00
scolaire@villebon-sur-yvette.fr